Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Département de Maine-et-Loire — Deuxième Circonscription

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Citoyennes et Citoyens,

La **Fédération Socialiste de Maine-et-Loire** présente à vos suffrages **Germain METIVIER** et **Albert POTET**, membres du Corps Enseignant laïque, militants depuis de nombreuses années. D'origine modeste, ils ont la simplicité de continuer à croire qu'il n'est pas de démocratie véritable sans Partis Politiques.

Ils sont convaincus que, dans un avenir prochain, les citoyens reprendront conscience de cette nécessité.

Que représentent leurs candidatures ?

1° **En face de la situation politique créée par le Référendum :**

Mathématiquement, les résultats ont été favorables au Président de la République : le oui, sans être massif, n'est que légèrement aléatoire.

Politiquement, le référendum entraîne des conséquences qui pèseront sur la situation intérieure au cours des prochains mois. Le prestige et l'audience personnelle du Général de Gaulle auprès des Français ont sensiblement baissé. La réponse positive s'adresse à une question ambiguë comportant à la fois un problème constitutionnel et un vote de confiance personnelle. Ce référendum-plébiscite, que nous jugions inutile, n'a fait qu'accroître la confusion. Il a atteint le pouvoir, l'audience des partis politiques et risque d'entraîner vers une impasse le fonctionnement de nos institutions.

Nous avons conseillé le **NON** pour deux raisons principales :

1° La forme du référendum constituait une violation des textes ;

2° L'élection au suffrage universel d'un Président de la République, doté du droit de dissolution, entraîne un déséquilibre des pouvoirs contraire à notre conception de la Démocratie.

Que se passera-t-il dans quelques mois si le Parlement est constitué d'élus qui souhaitent voir, dans le Président de la République, un arbitre et non un guide, imposant ses conceptions ? Si ce guide participe à la campagne électorale en instaurant la candidature officielle, il sera devenu le chef d'un parti, mais il ne pourra plus être considéré comme un arbitre.

L'esprit de la Constitution de 1958 aura été trahi.

Ou nous irons vers un gouvernement personnel ou d'autres modifications s'imposeront pour assurer un nouvel équilibre entre le législatif et l'exécutif.

PROGRAMME D'ACTION

Qu'il nous soit permis, sans jamais prétendre à l'infaillibilité, de constater que ce sont dans beaucoup de domaines les solutions socialistes qui se sont imposées. Combien de nos anciennes conceptions et projets considérés comme utopiques dans le passé figurent maintenant dans le programme de tous les Partis. Il est devenu de bon ton de s'affirmer social, voire socialiste. Nous nous en félicitons. Nous trouvons, dans cette constatation, la justification de notre action. Le Parti de Jaurès et de Léon Blum a bien mérité des travailleurs.

C'est aux gouvernements à direction Socialiste que l'on doit notamment :

a) **Dans le domaine de l'Agriculture :** L'Office du Blé, le Statut du Fermage et du Métayage, le Statut de la Coopération Agricole, le Fonds Forestier National. Les revendications actuelles des syndicats agricoles sont d'inspiration socialiste. Jusqu'en 1950, les prix agricoles ont été indexés sur les prix industriels.

b) **Dans le domaine social :** Institution du Fonds National de Sécurité pour les Vieux. Abattement des zones de salaires. Trois semaines de congés payés. Reclassement des Travailleurs handicapés. Renforcement et développement de la Sécurité Sociale.

Ce que nous proposons :

A) **POUR NOS INSTITUTIONS :**

Le Président de la République sera élu au suffrage universel, le verdict du corps électoral en a ainsi décidé. Il nous faudra instaurer un véritable équilibre des pouvoirs et assurer la stabilité de l'exécutif.

Pour cela, les pouvoirs du Chef de l'Etat devront être restreints. Nous pensons au droit de dissolution et à l'article 16. Il faudra organiser le gouvernement de législature. Cela obligera les partis à se regrouper et à se rénover pour établir un programme d'action à long terme. Nous croyons que les Citoyens ne souhaitent plus retrouver le dilemme posé par le Général :

« Moi ou la IVe ». Ils ne veulent plus de ces jeux de massacre des ministères organisés par les extrêmes et paralysant les institutions. Bon nombre des député UNR, appartenant jadis au RPF, ont participé activement à ces opérations condamnables et condamnées.

B) POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE :

1° Revalorisation des salaires et suppression des zones d'abattement.

2° Développement du Fonds National de Solidarité.

3° Représentation des organisations ouvrières et paysannes dans tous les organismes à caractère économique et social.

4° Suppression de toutes franchises dans le régime d'assurance maladie applicable aux exploitants agricoles.

5° Extension aux artisans et commerçants du régime de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.

6° Révision des objectifs insuffisants prévus par le IVe Plan en matière de logement.

7° Extension du Fonds National d'Amélioration de l'habitat, en faveur des petits propriétaires.

8° Lutte contre la spéculation foncière.

9° Défense du commerce et de l'artisanat.

10° Refonte du système fiscal en vue d'obtenir une équitable répartition des impôts.

11° Action en faveur des paysans par l'égalité avec les autres catégories de citoyens ; la sécurité contre les calamités naturelles et l'aide efficace aux jeunes agriculteurs.

12° Action énergique contre l'élévation constante du coût de la vie.

C. — LE PROBLÈME SCOLAIRE.

Partisans depuis longtemps déjà de la Nationalisation de l'Enseignement, les Socialistes, tant au Parlement que dans le Pays, se sont opposés énergiquement au vote des lois anti-laïques.

Ils continuent à penser que dans un monde devenu petit, où les races et les religions se mélangent de plus en plus, la ségrégation scolaire est un non-sens. La démocratisation de l'Enseignement, les besoins de l'économie en techniciens, la justice sociale exigent que les efforts de la Nation soient réservés à l'Ecole Publique ouverte à tous. Dans ces conditions, il ne peut être question, pour les Socialistes angevins, de contribuer à l'élection de représentants qui ont approuvé ces lois scolaires. Les conceptions religieuses et philosophiques constituent une affaire personnelle ; elles doivent pouvoir s'exprimer librement, sans avantages particuliers pour les unes et les autres. La laïcité de l'Ecole et de l'Etat inscrite dans la Constitution apparaît à nos yeux comme une donnée essentielle.

D. — POLITIQUE INTERNATIONALE.

a) Politique européenne :
Organisation de l'Europe intégrée, avec Conseil des Ministres et Parlement Européens. Seule cette politique dans la ligne de l'évolution historique du monde peut placer le vieux continent sur un plan concurrentiel avec les deux Grands : Etats-Unis et U.R.S.S.

b) Pour assurer un monde pacifique, nous préconisons une politique internationale de coopération, de confiance, permettant un désarmement contrôlé des deux grandes puissances qui ont le moyen d'anéantir notre civilisation. La véritable grandeur de notre pays ne peut s'appuyer sur une force de frappe désuète et ruineuse. C'est en favorisant le développement d'autorités supranationales que nous ferons disparaître les frontières et ébranlerons les rideaux de fer. Dans la récente, burlesque et tragique affaire de Cuba où, de part et d'autre, le machiavélisme le dispute à la fanfaronnade, l'O.N.U., en dépit de ses faiblesses, apparaît comme une planche de salut et permet aux deux grands de faire machine arrière sans perdre la face. C'est en contribuant au raffermissement des moyens et du crédit de l'O.N.U. que nous servirons le mieux la cause de la Paix. C'est en œuvrant pour aider les Nations sous-développées à vaincre le cercle vicieux de la faim (pensons que 3 hommes sur 4 sont sous-alimentés), que nous contribuerons à l'unification scientifique et technique du monde. C'est le seul moyen de nous protéger de la menace d'auto-destruction que font peser sur nous les apprentis sorciers qui nous entourent.

Citoyennes et Citoyens, en face de ceux qui sont :

1° inconditionnellement attachés à un homme ;

2° inconditionnellement attachés à Moscou et à la démocratie du parti unique ;

3° inconditionnellement attachés à une foi religieuse, les HOMMES LIBRES, les DEMOCRATES, les LAIQUES, VOTERONT SOCIALISTES S.F.I.O.

CANDIDAT :

MÉTIVIER Germain

Directeur d'Ecole
Ancien Conseiller Municipal d'Angers
Chevalier de l'Instruction Publique
Médaillé de l'Education Physique
Président du Comité Angevin des Colonies de Vacances Laïques

REMPLAÇANT EVENTUEL :

POTET Albert

Directeur d'Ecole Honoraire
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Instruction Publique

Imp. Nouvelle, 31, rue Bressigny, Angers